

**FONDS CATALYTIQUE DE L'INITIATIVE  
FAST TRACK**

**RAPPORT ANNUEL<sup>1</sup>**

**ROME, ITALIE  
5 NOVEMBRE 2009**

**Préparé par le Secrétariat de l'Initiative Fast Track pour la  
réunion du Comité du Fonds Catalytique**

---

<sup>1</sup> Prière noter que les chiffres utilisés dans ce rapport reflètent la situation au 5 Octobre 2009. A cause d'un décalage, certains chiffres dans ce rapport —spécialement ceux concernant les décaissements— pourraient être bien différents de ceux qui figurent dans les *Rapports trimestriels de 2009* et dans le Document d'allocation « Une croissance accélérée à 2015 : Eduquer les enfants du monde pour un meilleur avenir ». Une mise à jour sera disponible à la réunion de Rome.

## **Table des Matières**

### SOMMAIRE DES MESSAGES ESSENTIELS

- A Introduction
- B Aperçu et état des fonds
- C Eléments de discussion et de décision

### ANNEXES:

Annexe 1: Résumé de la performance financière

Annexe 2: Etats financiers non-audités du FC

Annexe 3: Mécanismes de financement pour les Etats fragiles

Annexe 4: Priorisation des bénéficiaires du FC et approbation glissante des demandes au FC

Annexe 5: Processus et repères au niveau des pays

Annexe 6: Classification IDA—OP Banque 3.10  
Annexe C

## Fonds Catalytique EPT-IFT Rapport Annuel d'activité

### RESUME DES PRINCIPAUX MESSAGES :

- **Vue d'ensemble :** Le Fonds Catalytique (FC) se trouve dans une situation paradoxale en ayant à sa disposition US\$ 700 millions de liquidité, nécessaires pour la couverture des engagements existants, mais sans aucun fonds pour faire de nouveaux engagements. Quelques donateurs ont des difficultés de fournir des financements additionnels dans ces conditions et la question de gros montants de liquidité a été soulevée à plusieurs réunions de l'IFT, notamment à la table ronde qui s'est tenue au cours de la Réunion annuelle BM/FMI à Istanbul. La performance en décaissement actuelle a été positive, avec un décalage de 9% au total sur les trois ans de subvention approuvée depuis 2007 (Bonn). Pour les subventions d'avant mai 2007, le montant non décaissé est de US\$74 millions, soit environ 12%, bien que les décalages de décaissement aient atteint 50%.
- **Performance de décaissement.** Au 5 octobre, les décaissements ont atteint US\$171 millions en 2009, comparés à US\$214 million en 2008, et à US\$126 millions en 2007. Le total des décaissements se sont élevés à 639 millions de dollars US (c.à.d. 44% des subventions). Il est prévu de décaisser un montant additionnel de 153 millions de dollars vers fin décembre, portant le total à 324 millions de dollars pour 2009 ; et les décaissements cumulés à 792 millions.
- **Les versements reçus des donateurs.** Depuis le dernier rapport financier annuel du FC présenté à la réunion d'Oslo en décembre 2008, les reçus pour paiement provenant des donateurs se sont accrus de US\$1.018 millions à US\$1.317 millions. Presque tous les donateurs qui ont des engagements en cours ont payé, avec le montant le plus élevé reçu d'Espagne (US\$165 millions) en deux paiements. Se référer à l'Annexe 1 – Tableau A 1 pour les détails par donateur.
- **Liquidités.** Les liquidités s'élèvent à US\$740 millions, dont 30 millions ont été transférés à la Structure de Supervision pour la Zambie (les Pays Bas). Ce total comprend un retard de décaissement de (i) US\$90 millions pour des opérations en cours ; (ii) US\$202 millions pour deux opérations suspendues en Guinée et à Madagascar ; et (iii) US\$400 millions retenus en prévision de futures opérations pour lesquelles les décaissements ne sont pas encore dus.
- **Mécanisme de financement pour les Etats fragiles.** Un accord n'a pas encore été trouvé sur le mécanisme de financement pour les Etats à faible capacité ou ceux disposant de Plans provisoires pour l'Education. Bien que des progrès soient notés, cela prendra du temps pour qu'un tel accord soit trouvé. Au même moment, le Conseil d'Administration de l'IFT a fait une recommandation au "Comité du Fonds Catalytique (CFC) pour qu'il permette à ces pays de solliciter des financements au FC".
- **Nécessité d'accroître la prévisibilité et la gestion des risques financiers :** Il y a un besoin urgent d'accroître la prévisibilité et des engagements fermes en ce qui concerne les promesses des donateurs en d'aligner leurs engagements sur des cycles de 3-5 ans de planification en faveur des pays récipiendaires. Depuis 2008, seuls les engagements des donateurs soutenus par des accords signés ont été enregistrés pour les besoins d'allocations ; les produits financiers gagnés par le FF du FC sont exclus du montant disponible pour les allocations. Sur cette base, les déficits attendus sont de US\$574 millions vers le printemps 2010 ; et de 1,2 milliards vers fin 2010 (Tableau 1).
- **Mécanisme de réapprovisionnement de l'IFT et proposition pour un FF virtuel.** En accord avec la nécessité d'un accroissement de la prévisibilité et l'exercice de réapprovisionnement en cours, il a été créé un Groupe de travail à la réunion du CFC, en décembre 2008, et des recommandations spécifiques ont été approuvées par le CFC en avril 2009. En septembre 2009, le Conseil d'Administration de l'IFT a donné son accord pour une vaste esquisse stratégique d'une campagne de réapprovisionnement des fonds de l'IFT (décisions **BOD/2009/9-09 et BOD/2009/9-10**). Une proposition pour la création d'un FF de l'IFT virtuel unique a été préparée pour approbation au niveau du Conseil d'Administration de

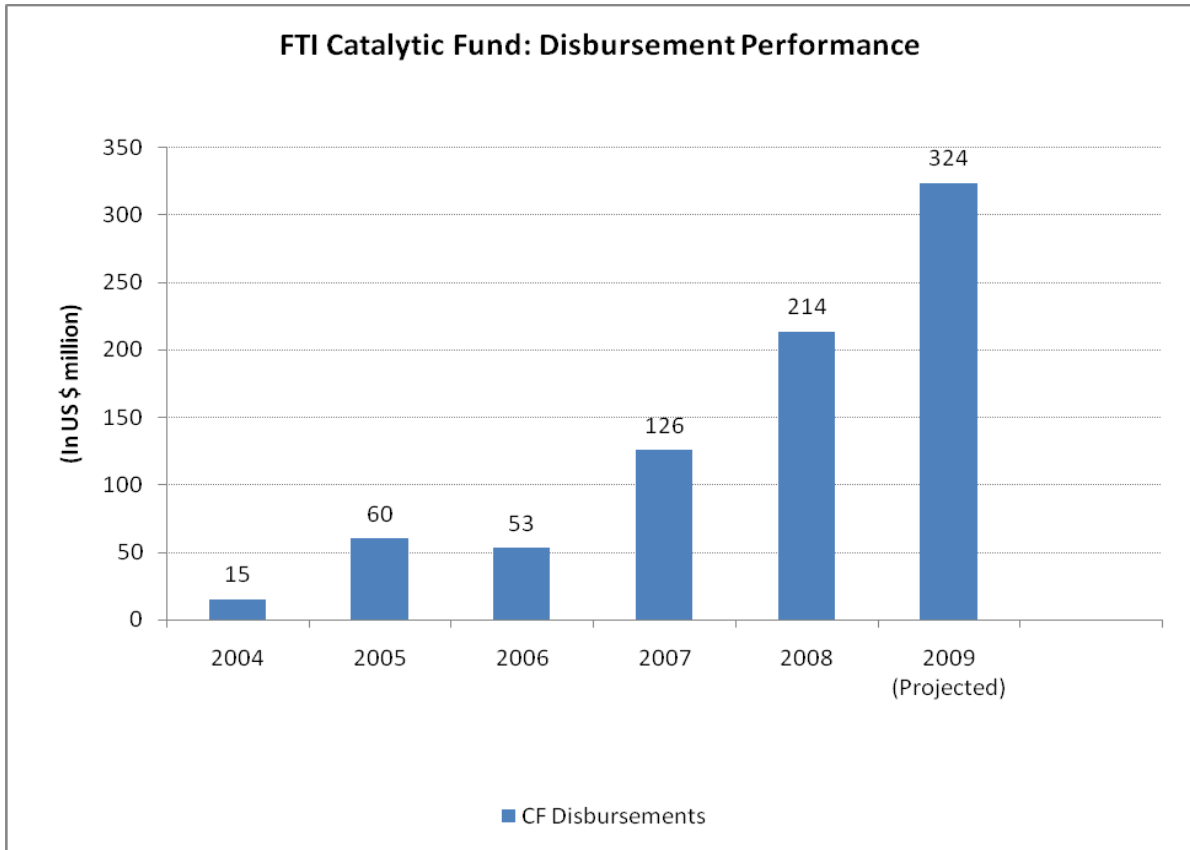
l'IFT. Une copie de la Note-Concept pour un Fonds de l'IFT vous sera envoyée pour information dès qu'elle sera disponible.

- **Priorisation des bénéficiaires du FC et approbation glissante des subventions.** Des recommandations ont été faites par le Groupe de travail sur la priorisation des bénéficiaires du FC (rapport final datée de juin 2009). Le Conseil d'Administration et le CFC ont tous les deux été sollicités pour approuver, sur la base des principes, ces recommandations pendant que la mise en œuvre des détails opérationnels est en cours. Au même moment, on s'attend à des requêtes de financement de plusieurs pays, dont une douzaine est considérés comme des Etats fragiles. En plus de l'acceptation que ces Etats recherchent un financement du FC, le CFC a également été sollicité pour qu'il accepte que ces requêtes soient soumises à des approbations glissantes, et sur une base d'allocations indicatives communiquées à l'avance aux pays.

#### A. VUE D'ENSEMBLE ET STATUT DU FONDS

1. Statut des FF du FC. Les engagements des donateurs s'élèvent à US\$1.628 millions au total, dont US\$201 millions représentent des engagements financiers pour la période de 2010-2013. A ce jour, les décaissements pour 2009 s'élèvent à US\$171 millions, et pourront atteindre 324 millions vers la fin de 2009. La totalité des décaissements depuis la création du Fonds s'élèvent à US\$639 millions (soit 44% des allocations). Le Tableau 3 de l'[Annexe 1](#) montre les décaissements réels et à venir jusqu'à fin 2010 uniquement sur la bases des allocations actuelles. Si le taux d'approbation de la subvention est maintenu aux alentours d'US \$250-300 millions par an, alors une rallonge de 100 millions de dollars devrait être envisagée en 2010.
2. **Performance des décaissements récents.** Des retards dans la signature des subventions en 2007, ont amené les partenaires de l'IFT à changer de procédures : (i) préparation des documents et revues de garanties avant l'allocation des subventions ; (ii) adoption de modalités de subventions plus flexibles quand elles sont garanties (utilisation de fonds communs au Mozambique, Bénin, et Ethiopie ; et les instruments d'appui au budget au Rwanda et Burkina Faso) ; et (iii) collaboration plus étroite entre les acteurs du portefeuille du FC avec un peu plus d'insistance sur les opérations effectuées par la BM. Ces changements semblent produire des résultats positifs : le décalage entre allocation et signature de subvention est tombé de 12,8 mois pour les allocations de 2007 à 5,5 mois pour les allocations de 2008. Le retard de décaissement pré-Bonn est approximativement de 50% alors que le retard post-Bonn est de 9% (à l'exception de deux pays sous le coup d'une suspension).

**Graphique 1 : Fonds catalytique - Vue d'ensemble et statuts**  
**Illustration graphique des décaissements**  
 (En millions de dollars US)



Fonds Catalytique de l'IFT : Performance de décaissement  
 Décaissement FC

3. **Situation de liquidité du FC.** La situation de liquidité du FC est d'US \$740 millions. Ce bilan consolidé comprend (comme indiqué dans l'Annexe 2 : *Etat Financier Non-audité*) (i) un transfert de US\$30 millions au profit de la Structure de supervision pour la Zambie (Les Pays Bas) ; et (ii) un autre transfert de US\$12 millions au profit des FF Multi-donateurs de Guyane, qui n'ont pas encore été décaissés.
4. **Travailler avec les gouvernements de fait.** La BM a une conduite et des politiques claires sur la manière de travailler avec les gouvernements de fait, comme les cas de la Guinée, de Madagascar, et jusqu' à tout récemment la Mauritanie. Dans chaque cas, des évaluations ont été faites dans la perspective d'adopter des mesures et des recommandations concrètes. Une mise au point sera effectuée par la Banque pour ces pays avec des recommandations spécifiques. Un résumé par pays se présente ainsi qu'il suit :
5. **Mauritanie.** Le pays a bénéficié d'une subvention de trois ans d'un montant d'US \$14 millions en mai 2007 (Bonn). Cela constituait une subvention complémentaire pour financer le PSE révisé de la Mauritanie pour une période de trois ans. Un accord de subvention a été conclu avec la BM le 8 avril 2008. Du fait d'un coup d'état militaire, les Politiques opérationnelles 7.30 de la Banque relatives au travail avec les gouvernements de fait a été appliqué ; et les opérations de la Banque ont été suspendues. Depuis lors, des élections ont été organisées ; un nouveau gouvernement a été installé. Le décaissement a commencé et une mise au point sera fournie à la réunion du CFC à Rome.
6. **Madagascar.** Le pays a bénéficié d'une subvention de trois ans d'un montant d'US \$85.1 millions en avril 2008 (Tokyo). Cela constituait une subvention complémentaire pour financer le PSE révisé de Madagascar pour une période de trois ans.

Du fait d'un coup d'état militaire qui a installé un nouveau gouvernement, les Politiques opérationnelles 7.30 de la Banque relatives au travail avec les gouvernements de fait s'appliquent ; et les opérations de la Banque ont été suspendues. Une proposition a été faite pour une subvention d'urgence d'US \$15 millions qui doit être gérée par l'UNICEF.

7. **Guinée.** Le pays a bénéficié d'une subvention de trois ans d'un montant d'US \$117.8 millions à la réunion du CFC en décembre 2007 (Dakar). Un accord de subvention a été signé avec la BM le 13 Aout 2007. A la mort du président, un coup d'état militaire a abouti à un gouvernement de fait et les opérations de la BM ont été suspendues.
8. **Nouvelles requêtes de subvention.** Trois pays feront des requêtes de subvention au FC : Le Lesotho (subvention de trois ans) ; le Népal (subvention de trois ans) et le Tadjikistan (subvention-tampon d'un an). Le Lesotho demande US\$30 millions ; le Népal demande US\$120 millions ; et le Tadjikistan US\$13.5 millions ; soit un total de US\$163.5 millions. Le FC dispose actuellement d'un solde de 160 millions de dollars US pour les allocations, hormis les produits financiers obtenus par le FC depuis sa création, et qui se chiffre à 66 millions de dollars US, à ce jour. Un nouvel engagement financier de la Norvège estimé à 23 millions de dollars est programmé pour signature vers la fin octobre 2009. Il est, par conséquent, prévu qu'il y aura assez de ressources disponibles pour les trois requêtes, si elles sont approuvées par le CFC.
9. **Approbations prévues de PSE par l'IFT vers fin 2010.** Au cours des mois passés, le Secrétariat d'IFT a travaillé avec les Agences de Coordination pour déterminer une probable chronologie des approbations au profit des PSE et des requêtes au FC. Sur la base des réponses provenant des ministères de l'éducation, quelques 13-14 pays/états auront approuvé des PSE détaillés (PSE-D) ou des PSE Provisoires (PSE-P) vers fin 2010 ; ce sont l'Afghanistan, le Bhoutan, le Burundi, le Tchad, les Comores, le Congo RDC, la Cote d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Malawi, le Nigeria (3 états), la Papouasie Nouvelle Guinée, le Nord Soudan, le Sud Soudan, et le Togo.
10. **Programmes de pays demandant un financement du FC d'ici fin 2010.** Il est prévu que quelques 25 à 30 pays rechercheront un financement du FC d'ici fin 2010 ; ce sont : (i) les 13-14 pays/états cités ci-dessus au paragraphe 9 ; (ii) 13 pays qui sont actuellement bénéficiaires du FC et qui reviennent pour un appui additionnel, et qui sont : le Cameroun, Djibouti, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, la République du Kirghizistan, le Lesotho, le Mali, le Nicaragua, le Niger, le Rwanda, le Tadjikistan et le Yémen ; et finalement (iii) deux pays avec des PSE approuvés mais non encore bénéficiaires du FC (la RPD Lao ; et le Liberia). Certains de ces pays sont considérés comme des Etats 'fragiles'.

**Tableau 1. Engagements financiers demandés pour allocations (en Millions de dollars US)**

	<b>Disponibilités</b>
1. Total des engagements à ce jour	1,628
<b>(Elément de memo uniquement : Revenus provenant d'investissement)</b>	<b>(66)</b>
2. Moins les allocations cumulées à ce jour	1,468
3. Solde disponible pour allocation 1/	<b><u>160</u></b>
<u>Moins : Requêtes d'allocations prévues</u>	
4. Requêtes totales pour la réunion de novembre 2009	163.5
5. <b>Déficit prévu après nov. 2009 2/</b>	<b>(3.5)</b>
6. Requêtes prévues vers le printemps 2010	600
7. <b>Déficit prévu vers le printemps 2009</b>	<b>(604)</b>
8. Requêtes prévues vers l'Automne 2010	600
9. <b>Déficit prévu vers l'Automne</b>	<b>(1,204)</b>

Source : Estimations et Projections faites par le Secrétariat de l'IFT.

1/ Exclut environ 66 millions de dollars US en intérêts sur investissement cumulés obtenues depuis la création du Fonds.

2/ Noter SVP que les déficits prévus supposent que toutes les requêtes seraient approuvées par le CFC. Pour la réunion du CFC en novembre, un nouvel engagement financier estimé à US\$23 millions est programmé pour signature vers la fin du mois d'octobre 2009. Cela garantirait qu'il y aura assez de ressources disponibles pour couvrir les trois requêtes. Une mise à jour sera fournie à Rome.

11. **Flux de ressources vers les pays bénéficiaires existants.** Au 5 octobre 2009, un total cumulé de US\$639 millions a été décaissé au profit de 30 programmes des pays (voir Tableau A2 de l'Annexe 1). Le Tableau A3 de l'Annexe 1 montre un programme de décaissements prévus par rapport aux allocations existants sur les douze mois à venir. Sur la base des informations et tendances historiques au niveau local, il est prévu que les décaissements atteindraient US\$324 millions en 2009 ; et les décaissements prévus cumulés s'élèveraient à US\$792 millions vers fin 2009.

### C. ELEMENTS DE DISCUSSION ET DE DECISION

12. **Accord que les périodes de mise en œuvre des subventions soient indicatives.** Pour des raisons d'audits financiers et opérationnels, il est convenu que le CFC devrait accepter que la période de mise en œuvre de toutes les subventions du FC – passées ou à venir – soient considérées comme indicative. L'expérience montre que les périodes réelles de mise en œuvre sont, en général, plus longues que ce qui est noté dans les minutes des réunions du CFC.
13. **Mise à jour et accord sur Madagascar.** Il est attendu que le Groupe local pour l'Education (GLE) et la Banque mondiale (BM) fourniront une mise à jour de la situation, avec des recommandations pour décision du CFC.
14. **Mise à jour et accord sur la Guinée.** Il est attendu que le GLE et la BM fourniront une mise à jour sur la situation, avec des recommandations pour décision du CFC.
15. **Appui aux Etats fragiles.** Accord sur les étapes opérationnelles des recommandations du Conseil d'Administration pour que le FC accepte d'appuyer les Etats fragiles pour la période de 2009/2010 pendant que le mécanisme de financement est en train d'être mis en œuvre. Le Secrétariat de l'IFT communiquera promptement l'accord final aux pays concernés.
16. **Gestion des liquidités du FC.** C'est une occasion pour les donateurs de gérer au mieux la situation des liquidités du FC. Sur la base des instruments actuels, les donateurs allouent les fonds par transferts liquides. Il y a un effort soutenu du Secrétariat afin de mieux coordonner la programmation des transferts sur la base des besoins en liquidités, et les fonds ont continué à être reçus bien à l'avance. Il a été proposé que les donateurs discutent et trouvent une manière de (i) mieux ordonner leurs paiements de liquidité; et de (ii) si possible, retenir aussi longtemps que possible ce mode de paiement, sans subir de perte.
17. **Concept du financement unique de l'IFT.** Dans le but de résoudre la question des liquidités, le Secrétariat et la BM sont en train de se pencher sur la restructuration des fonds de l'IFT, en réponse à la décision de réapprovisionnement du Conseil

d'Administration. Cet effort arrive au bon moment, à la lumière de la restructuration du FPDE, et de la recherche d'options viables pour financer les pays à faibles capacités (c.à.d. les Etats fragiles). Ce travail tournera autour de la création d'un fonds "virtuel" unique de l'IFT : le Fonds unique pour lequel une Note conceptuelle a été élaborée ; elle sera envoyée aux membres du CFC dès qu'elle sera disponible. Cette initiative proposera des manières de rendre les instruments des engagements plus flexibles pour une meilleure gestion des liquidités.

18. **Demande de subvention du Lesotho au FC.** Au nom du Gouvernement, les représentants du GLE ont présenté une requête pour financement d'un montant d'US \$30 millions, pour la période de 2010-2012. La BM a été acceptée comme Structure de supervision. En outre, Irish Aid (Aide Irlandaise) fournira un montant additionnel d'US \$10 millions en cofinancement.
19. **Demande de subvention du Népal au FC.** Au nom du Gouvernement, les représentants du GLE ont présenté une requête pour financement d'un montant de US\$120 millions, pour la période de 2010-2012. La BM a été acceptée comme Structure de supervision. Il y a également une opération de l'IDA d'un montant d'US \$130 million.
20. **Demande de subvention du Tadjikistan au FC.** Au nom du Gouvernement, les représentants du GLE ont présenté une requête de financement d'un montant d'US \$13.5 millions, pour la période de 2010-2011. C'est la dernière année de financement sous la phase de trois ans d'appui du FC. La BM a été acceptée comme Structure de supervision.
21. **Priorisation des bénéficiaires du FC et approbation glissante des subventions.** Sur la base du travail et des recommandations du Groupe de travail, trois décisions importantes ont été soumises au CFC pour approbation ainsi qu'il suit :
  - **Approbation du nouveau modèle.** Accord de principe sur le nouveau modèle de priorisation, pour qu'il soit opérationnel d'ici fin 2010. Des montants indicatifs basés sur l'actuel NFP seront communiqués à tous les pays qui rechercheront des subventions.
  - **Adoption des approbations glissantes de subventions du FC.** Un accord a été trouvé pour que les pays demandant un financement sur la période 2009/10, une procédure d'approbation glissante (par e-mail, audio/vidéo conférence, ou face-à-face, selon le cas) soit utilisée afin d'examiner les demandes de financement pour approbation.
  - **Evaluation du processus des RQE.** Un accord a été trouvé sur la manière d'organiser le processus d'évaluation des EQR, qui a été expérimentée pour un an, comme convenu.

**Annexe 1—Tableau A1: Résumé de performance**  
(En millions de US\$ au 5 octobre 2009)

	Pays Donat. Au CF	Total 2004-2007	Années						Total 2003-2013	Montants Reçus
			2008	2009	2010	2011	2012	2013		
1	Australie	-	1.4	9.6	9.6	9.6	-	-	30.2	1.4
2	Belgique	6.5	1.4	1.3	1.5	1.5	-	-	12.1	9.2
3	Canada	17.4	-	8.2	9.2	9.2	9.2	9.2	62.3	25.6
4	Danemark	5.0	14.4	26.7	-	-	-	-	46.1	46.1
5	EC (ACP) Part 1	40.3	24.7	22.9	-	-	-	-	87.9	65.0
6	EC part 2	13.7	6.4	11.3	11.3	-	-	-	42.7	20.2
7	France	-	14.6	8.7	-	-	-	-	23.3	23.3
8	Allemagne	-	6.2	7.3	7.3	7.3	-	-	28.0	10.6
9	Irlande	19.2	21.9	-	-	-	-	-	41.1	29.1
10	Italie	10.4	4.4	12.6	-	-	-	-	27.4	27.4
11	Japon	-	1.2	1.2	-	-	-	-	2.4	2.4
12	Pays-Bas	430.5	43.0	-	-	-	-	-	473.5	430.5
13	Norvège	61.5	8.6	-	-	-	-	-	70.1	70.1
14	Roumanie	0.5	-	-	-	-	-	-	0.5	0.5
15	Russie	3.0	1.0	2.0	2.0	2.0	-	-	10.0	4.0
16	Spain	80.3	76.9	87.9	87.2	-	-	-	332.3	245.1
17	Suède	15.7	14.6	5.7	11.4	14.2	-	-	61.5	30.3
18	Suisse	-	2.5	-	-	-	-	-	2.5	2.5
19	RU	129.1	132.0	12.6	-	-	-	-	273.7	273.7
	<b>TOTAL</b>	<b>833.1</b>	<b>375.1</b>	<b>217.9</b>	<b>139.4</b>	<b>43.7</b>	<b>9.2</b>	<b>9.2</b>	<b>1,627.6</b>	<b>1,316.9</b>

Source: FTI Secrétariat.

**Annexe 1—Table A2: FC Décaissements du début jusqu'au 5 octobre 2009**  
(En millions de US\$ au 5 octobre 2009)

	Pays Bénéficiaires	Total 2004-2006	Décaissements Annuels			Total 2004-2009
			2007	2008	2009	
1	Benin	-	-	-	21.3	21.3
2	Burkina Faso				22.0	22.0
3	Cambodge	-	-	1.0	2.3	3.4
4	Cameroun	-	11.3	11.2	-	22.5
	RCA				2.9	2.9
5	Djibouti	3.0	3.0	-	2.0	8.0
6	Ethiopie				36.5	36.5
7	Ghana	14.0	5.0	-	8.6	27.6
8	Guyane	8.0	4.0	-	4.4	16.4
9	Kenya	24.2	48.4	48.4	-	121.0
10	République Krys	-	0.5	6.3	1.7	8.5
11	Lesotho	1.8	2.4	3.3	0.5	8.0
12	Madagascar	17.0	10.0	33.0	-	60.0
13	Mali	-	-	2.2	2.5	4.7
14	Mauritanie	8.0	1.0	-	-	9.0
15	Moldavie	0.3	1.3	3.4	2.0	6.9
16	Mongolie	-	8.2	8.9	8.0	25.1
17	Mozambique			28.0	30.0	58.0
18	Nicaragua	10.5	3.5	-	10.0	24.0
19	Niger	9.0	-	4.0	-	13.0
20	Rwanda	-	13.0	57.0	-	70.0
21	Sao Tome et Principe	-	-	-	0.8	0.8
22	Sierra Léone	-	-	-	3.0	3.0
23	Tadjikistan	3.1	6.0	3.1	4.4	16.6
24	Gambie	8.0	5.4		5.6	19.0
25	Timor Oriental	1.5	2.6	4.1	2.4	10.6
26	Yémen	20.0	-	-	-	20.0
27	Zambie	-	-	-		-
	<b>Total</b>	<b>128.4</b>	<b>125.6</b>	<b>213.9</b>	<b>171.0</b>	<b>638.8</b>

Source: FTI Secrétariat.

**Annexe 1—Table A3: Projection décaissements**  
(En millions de US\$ au 5 octobre 2009)

	Allocations 2003-2011	Accords de Dons signés à ce jour	Accords de de dons attendus pour Decembre 2010	Total décaissements (A)	Projection décaissements			Total Décaissements Prévus à Decembre 2010 (A+B+C+D)
					Octobre - Decembre 2009 (B)	Janvier-Juin 2010 (C)	Juil.-Decembre 2010 (D)	
Benin	76.1	76.1		21.3	4.3		16.2	41.8
Burkina Faso	102.0	22.0	80.0	22.0		45.0		67.0
Cambodge	57.4	57.4		3.4	2.8	12.9	10.0	29.1
Cameroun	47.3	22.5	24.8	22.5	12.4		12.4	47.3
RCA	37.8	37.8		2.9	6.5	8.4	7.0	24.8
Djibouti	8.0	8.0		8.0				8.0
Ethiopie	70.0	70.0		36.5		33.5		70.0
Ghana	33.2	33.2		27.6		5.6		33.2
Guyane	32.5	32.5		16.5	5.2	4.0	4.0	29.7
Guinée	117.8	117.8						-
Haïti	22.0		22.0			11.0		11.0
Kenya	121.0	121.0		121.0				121.0
Kyrgyzstan	15.0	9.0	6.0	8.5		3.0	3.5	15.0
Lesotho	11.9	11.9		8.0	1.1	2.8		11.9
Madagascar	145.1	60.0	85.1	60.0				60.0
Mali	8.7	8.7		4.7	1.9		2.1	8.7
Mauritanie	9.0	9.0		9.0				9.0
Mauritanie	14.0	14.0			-			-
Moldavie	8.8	8.8		6.9	1.9			8.8
Mongolie	29.4	29.4		25.1	4.3			29.4
Mozambique	79.0	79.0		58.0		21.0		79.0
Nicaragua	24.0	24.0		24.0				24.0
Niger	21.0	13.0	8.0	13.0	-	3.5	4.5	21.0
Rwanda	105.0	70.0	35.0	70.0	35.0	-		105.0
Sao Tome et Principe	3.6	3.6		0.8	1.3	1.5	0.0	3.6
Sénégal	81.5	81.5			35.0		23.0	58.0
Sierra Léone	13.9	13.9		3.0	3.7	2.9	3.0	12.6
Tadjikistan	18.4	18.4		16.6	1.7	0.1		18.4
Gambie	41.4	41.4		19.0		2.8	4.2	26.0
Timor Oriental	13.1	13.1		10.6	1.2	1.3		13.1
Yémen	40.0	40.0		20.0	5.0	5.0	5.0	35.0
Zambie	60.0	60.0			30.0		30.0	60.0
<b>Subtotal</b>	<b>1467.9</b>	<b>1207.0</b>	<b>260.9</b>	<b>638.9</b>	<b>153.3</b>	<b>164.3</b>	<b>124.9</b>	<b>1081.4</b>

Source: FTI Secrétariat.

**Annexe 2: Fonds Catalytique – Etats Financiers non-audités du début au 5 octobre 2009**

<b>SOMMAIRE NON AUDITES DES CONTRIBUTIONS, DECAISSEMENTS &amp; BALANCE FONDS</b>	
<b>Reçus</b>	
Contributions	\$'000s
Australie	1,354
Belgique	9,200
Canada	25,600
Danemark	46,000
Commission Européenne	65,000
Commission Européenne Part II	20,200
France	23,200
Allemagne	10,600
Irlande	29,100
Italie	27,400
Japon	2,400
Pays-Bas	430,500
Norvège	70,100
Romanie	500
Russie	4,000
Espagne	245,100
Suède	30,300
Suisse	2,500
Royaume Uni	273,700
Total contributions	1,316,754
Revenus Investis	66,600
Total reçus	1,383,354
<b>Décaissements</b>	
Benin	21,300
Burkina Faso	22,000
Cambodge	3,400
Cameroun	22,500
République Centrafricaine	2,900
Djibouti	8,000
Ethiopie	36,500
Ghana	27,600
Guyane*	16,400
Kenya	121,000
République Krys	8,600
Lesotho	8,000
Madagascar	60,000
Mali	4,800
Mauritanie	9,000
Moldavie	6,918
Mongolie	25,100
Mozambique	58,000
Nicaragua	24,000
Niger	13,000
Rwanda	70,000
Sao Tome & Principe	869
Sierra Leone	3,000
Tadjikistan	16,700
Gambie	19,000
Timor Oriental	10,600
Yémen	20,000
Supervision coûts pour dons au Moyen Orient & Afrique du Nord	168
Supervision coûts pour dons aux Pays Africain	1,368
Supervision coûts pour dons à Europe et Asie Centrale	222
Supervision coûts pour dons à Asie de l'Est et au Pacifique	130
Supervision coûts pour dons à Amérique Latine & Caraïbes	355
Total décaissements	641,430
Frais d'Administration	2,353
Total décaissements	643,783
Excédents des reçus au-delà des décaissements	739,571
Balance des Fonds, début de période	-
<b>Solde des Fonds, fin de période</b>	<b>739,571</b>

### **Annexe 3 : Mécanismes de financement pour les plans provisoires**

**1. Introduction et contexte.** Le Comité de Pilotage (aujourd'hui Conseil d'Administration de l'IFT) a convenu en avril 2008 (à Tokyo) d'élaborer des procédures d'accueil des pays à faible capacité institutionnelle, au sein du Partenariat EPT-IFT<sup>2</sup>. Suite à cela, il a été convenu en septembre 2008 (à Paris), que les pays à faibles revenus, y compris ceux considérés comme Etats fragiles (EF), puissent adhérer à l'IFT et être pris en charge à travers une procédure unique et consistante. Le Partenariat ouvrirait le financement de l'IFT aux pays incapables de répondre à l'ensemble des critères d'approbation, faute de pouvoir articuler et de mettre en œuvre des plans détaillés, à cause de leur fragilité ou pour d'autres raisons. En d'autres termes, les pays peuvent adhérer à l'IFT avec un Plan provisoire approuvé par leurs partenaires au niveau du pays.

**2. Le Fonds de transition pour l'Education.** Dans le but de faire une distinction entre les mécanismes de financement pour la mise en œuvre des plans, le Conseil a décidé de créer le Fonds de transition pour l'Education (FTE), avec l'UNICEF comme Administrateur fiduciaire du Fond. Un Groupe de travail été mis en place ; il est composé du Royaume Uni, des Pays Bas, de l'Espagne, de l'Australie et de la Commission Européenne. Après des discussions et des négociations ultérieures, l'UNICEF n'a pas accepté de jouer le rôle d'Administrateur fiduciaire qui répondrait aux attentes de l'IFT ; et les discussions ont été closes en juillet 2009.

**3. Développements récents.** Le Secrétariat de l'IFT a préparé et soumis au Conseil d'Administration en septembre 2009 (Paris), un document intitulé : « *Note-Concept pour le Projet de Financement de transition pour l'Education de l'IFT* » qui dégage une approche alternative. Elle était basée sur un travail antérieur effectué pour le CFC et produit en 2008 par le Groupe de travail chargé des Etats fragiles. Le résultat de ce travail a abouti à un plan regroupant à la fois, la nature et les processus envisagés, et les questions relatives à l'Administrateur fiduciaire. Les trois options suivantes ont été proposées :

**Option 1** -- *Les donateurs font des contributions au « Fonds de transition » existant financé par les Pays Bas et administré par l'UNICEF en faveur des Etats fragiles.*

**Option 2** -- *Mettre en place un Fonds de transition séparé, comme convenu, avec un Administrateur autre que l'UNICEF. Outre l'UNICEF, il ya d'autres alternatives comme le PNUD ou une fondation privée.*

**Option 3** -- *Adapter le processus actuel de l'IFT pour les Etats fragiles et utiliser une approche adaptée du FC pour les Etats fragiles. Cette option offre des avantages logistiques et stratégiques claires.*

**4. Décision du Conseil d'Administration de l'IFT.** La réunion du Conseil d'Administration de l'IFT tenue le 10 septembre 2009 à Paris, a convenu de ce qui suit :

**5. BOD/2009/9-11 – Fonds de transition pour l'Education :** Création d'un Groupe de travail, composée des Pays Bas, du Royaume Uni, de CUE représentée par Save the Children, de la CE, et du Canada (à confirmer) pour explorer l'option 2.

**6. BOD/2009/9-12 - Fonds de transition pour l'Education :** Le Comité du Fonds Catalytique sera sollicité pour accommoder les nouvelles requêtes provenant des Etats fragiles (ex. comme le cas d'Haïti) en attendant que les options alternatives soient explorées.

**7. BOD/2009/9-13 - Fonds de transition pour l'Education :** Il a été approuvé que le Secrétariat continue de travailler comme proposé à l'option 3 pour développer les directives opérationnelles pour la fin de l'année 2009.

**8. Mise à jour sur les progrès réalisés pour BOD/2009/9-11.** Le Groupe de travail a commencé par une téléconférence facilitée par le Secrétariat de l'IFT le 30 septembre. Il a été convenu de recruter un consultant pour identifier le pour et le contre des différentes organisations qui pourraient jouer le rôle d'Administrateur pour le FTE (Option 2). Les termes de référence

<sup>2</sup> Minutes du Comité de Pilotage de Tokyo: "il a été convenu que l'IFT doit être capable de mieux répondre aux préoccupations des Etats fragiles. La position préférée a été qu'aucun financement nouveau ne serait initiée, mais que les instruments actuels seraient améliorés pour s'appliquer au contexte des Etats fragiles..."

initiaux étaient préparés par les Pays-Bas, et révisés par le Groupe de travail. La période de travail du consultant a été fixée entre le 19 octobre et le 23 novembre. Une fois qu'un rapport aura été produit, l'Equipe le relirait et ferait des recommandations vers la fin de 2009 et l'approbation du Conseil serait recherchée virtuellement.

**9. Directives opérationnelles (BOD/2009/9-13).** Le Secrétariat est en train d'élaborer des directives opérationnelles, qui pourraient être utilisées sous l'option 2 ou l'option 3. Ces directives font référence au Cadre progressif et à d'importants aspects dont il faut tenir compte, comme l'éligibilité, les structures de supervision, les agences d'exécution, les arrangements fiduciaires, le rôle du gouvernement, le suivi de qualité, etc. Il est prévu qu'un rapport d'étape sera présenté à la réunion du Conseil d'Administration de l'IFT en novembre (Rome). En ce moment là, il sera décidé si le chemin suivi est le bon pour aller de l'avant et quelles seront les étapes suivantes. Il est important de noter que l'option 2 étant explorée plus tard devrait prendre en compte la proposition de créer un Fonds virtuel unique de l'IFT dont le concept sera présenté à Rome.

**10. Etapes opérationnelles pour BOD/2009/9 -12.** Le Conseil de l'IFT a décidé que « *le CFC devra donner satisfaction aux nouvelles requêtes provenant des Etats fragiles jusqu'à ce que des options alternatives soient explorées et une nouvelle décision prise* ». A cet égard, plusieurs cas spécifiques de pays ont été soulignés ci-dessous. Beaucoup ont déjà été informés de cette décision du Conseil, et également, que cela pourrait prendre 6 à 8 mois pour qu'un accord soit trouvé sur le mécanisme du financement afin de soutenir les pays avec une faible capacité d'exécution et/ou des Plans provisoires pour l'Education.

**11. Progrès réalisés par les pays et points de repère.** Au cours des mois passés, le Secrétariat de l'IFT a renforcé son soutien aux pays partenaires et aux processus au niveau local. Les membres du personnel affectés comme point focal des pays, sont passés de deux à sept. Cela a abouti à une meilleure information sur les principales étapes telles que préparation/mise à jour des plans, évaluation et revues, dates pour les demandes au niveau du FC. Sur la base de ce travail, il est prévu qu'environ plusieurs pays feront des demandes de financement au niveau de l'IFT entre novembre 2009 et décembre 2010.

**12. Accord préliminaire sur des cas spécifiques de pays.** Un bref sommaire des progrès réalisés par chaque pays se trouve ci-dessous. Une décision préliminaire a été requise du CFC pour que ces pays soient autorisés à faire une demande de soutien du FC jusqu'à ce qu'un mécanisme soit trouvé afin de financer les pays en développement avec une faible capacité d'exécution et/ou des Plans provisoires pour l'Education.

**13. Afghanistan.** Une réunion virtuelle a été récemment organisée entre le Secrétariat d'IFT et les pays partenaires résidant dans le pays. Des progrès ont été notés dans la finalisation du second Plan national sectoriel pour l'Education (PNSE II). Le Conseil pour le Développement de l'Education (CDE) a recruté un consultant pour préparer une Analyse sectorielle pour l'Education et faire une évaluation du PNSE II ; et ce travail est attendu pour le 8 février 2010. Cette programmation a pour objectif de faire approuver le plan peu après cela ; et de faire une demande de financement de l'IFT en 2010.

**14. République Démocratique du Congo.** Le pays a fait un progrès notable ces derniers mois. Un projet de PSE a été préparé pour finalisation et validation dans les quelques mois à venir, et vers la fin de 2009 au plus tard. A cet égard, du travail sera nécessaire, et le GLE a l'intention de demander un soutien financier du Fonds pour le Programme de Développement de l'Education (FPDE) ; par ailleurs le Secrétariat de l'IFT est en étroite collaboration avec les Agences de Coordination (UNESCO et DfID) pour des mises à jour régulières sur les progrès réalisés. La programmation actuelle a pour objectif de faire approuver le plan vers mi-2010 et de faire une demande de financement de l'IFT peu après.

**15. Côte d'Ivoire.** Plusieurs échanges ont été effectués récemment entre le Secrétariat de l'IFT, les pays partenaires et l'Agence de Coordination (UNICEF). Des progrès ont été notés dans la finalisation du Plan sectoriel pour l'Education (PSE). Les pays partenaires internes coordonnent leurs efforts pour évaluer le plan du gouvernement dès qu'il sera prêt. Bien que des étapes importantes détaillées n'aient pas été proposées, la programmation actuelle a pour objectif de faire approuver le plan d'ici la fin de 2009 ; puis une demande de financement de l'IFT suivra. Un élément important qui pourrait avoir un impact sur cette programmation serait les résultats des élections générales prévues pour fin novembre 2009.

**16. Guinée-Bissau.** Plusieurs échanges ont été effectués récemment entre le Secrétariat de l'IFT, les pays partenaires et l'Agence de Coordination (UNICEF). Des progrès ont été notés dans la finalisation du Plan sectoriel pour l'Education (PSE).

Bien que des étapes importantes détaillées n'aient pas été proposées, la programmation actuelle a pour objectif de faire approuver le plan dans les prochaines semaines ; puis une demande de financement de l'IFT suivra peu après.

17. **RPD Lao.** Le PNSE du pays a été évalué et approuvé avec succès par les donateurs locaux en avril 2009. Cette approbation a été suivie par celle du Partenariat de l'IFT et une lettre de bienvenue a été envoyée en mars 2009. Le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec les Agences de Coordination (AusAid et UNICEF) et la Structure de supervision agréée (BM) pour préparer une demande de financement du FC d'ici fin 2009 ou au début de 2010. Une correspondance officielle a été reçue en juin et elle fournit des détails sur les étapes importantes pour les processus de l'IFT au niveau local.

18. **Libéria.** En mars 2007 les Partenaires pour le Développement de l'Education (PDE) ont évalué le Programme libérien pour le Redressement de l'Enseignement Primaire (PLREP). Suite à cela, le Libéria a été admis au Partenariat de l'IFT. Le pays a fait une demande au Fonds Catalytique en mai 2007 (Bonn), mais elle n'a pas été approuvée du fait qu'elle n'a pas satisfait aux conditions minimales exigées par le FC. En réponse à cela, l'UNICEF et les Pays-Bas ont fourni des fonds à partir du Fonds du Programme pour "l'Education en situation d'urgence et de transition post-crisis".

19. **Le Fonds commun pour l'Education au Libéria.** Un arrangement pour un fonds commun a été mis en place, auquel l'UNICEF a fourni US\$12 millions et l'Institut Georges Soros US\$4,25 millions. Le Fonds commun du Liberia pour l'Education (FCE) a été lancé en mai 2008 avec un montant total de 16.25 millions de dollars US. Sur une période de neuf mois, le FCE a déboursé US\$12,25 millions pour trois activités principales : achat de livres, construction et réhabilitation d'écoles et d'instituts de formation de professeurs. Le gouvernement est actuellement en train d'utiliser les ressources du FPDE pour mettre en œuvre et évaluer son nouveau PSE global de 10 ans et est en discussion avec ses partenaires, sur l'opportunité de refaire une demande de soutien au FC pour 2010.

20. **Le Nord Soudan.** La réunion de révision de la Note-Concept pour le PSE a eu lieu le 20 février 2009 ; un soutien unanime a été accordé à la note à cause de son caractère chronologique et significatif en vue d'entreprendre une analyse plus rigoureuse du projet du PSE. Le Secrétariat de l'IFT n'a reçu aucune mise à jour récente sur les progrès réalisés; mais il est resté constamment en contact avec les Agences de Coordination (BM et UNICEF). Bien que des étapes importantes détaillées n'aient pas été proposées, la programmation actuelle a pour objectif de faire approuver le plan en 2010 ; puis une demande de financement de l'IFT suivra un peu après vers le milieu de l'an 2010.

21. **Le Sud Soudan.** Le gouvernement a envoyé une lettre officielle pour exprimer son intérêt d'adhérer à l'IFT. Le Secrétariat est en contact avec les Agences de Coordination (CE, BM et USAID) pour une mise à jour des progrès réalisés au niveau du pays. Sur la base d'un échange antérieur, la programmation actuelle appelle à une finalisation du PSE d'ici mi-2010 ; puis la demande de financement de l'IFT suivrait peu de temps après. Une mise à jour suivra dès que de nouvelles informations seront disponibles.

22. **Togo.** Plusieurs échanges ont eu lieu récemment entre le Secrétariat de l'IFT et les partenaires locaux et l'Agence de Coordination (AFD-France). Le Secrétariat de l'IFT a participé à plusieurs réunions de revue avec l'équipe de la BM, et a également reçu plusieurs rapports et des documents de base sur les progrès réalisés. Des progrès sensibles sont notés dans la finalisation du Plan Sectoriel pour l'Education (PSE) et des avancées significatives ont été notées. La programmation actuelle a pour objectif de faire approuver le plan dans les prochaines semaines ; puis une demande de financement de l'IFT suivra d'ici la mi-novembre 2009.

23. **Burundi, Tchad, Comores et Papouasie Nouvelle Guinée.** Pour ces pays, le Secrétariat travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les Agences de Coordination en vue de mettre en place des étapes crédibles au niveau local. A part leur déclaration antérieure indiquant qu'ils finaliseraient leur PSE global et/ou provisoire en 2010 et leurs demandes de soutien financier à l'IFT, leurs programmations n'ont pas encore été finalisées. Une mise à jour sera faite dès qu'elle sera disponible.

## **Annexe 4. Priorisation des bénéficiaires du FC et approbations glissantes des demandes auprès du FC**

### **A. INTRODUCTION ET DECISIONS**

1. **Éligibilité pour le Soutien du FC.** Historiquement, l'instrument FC est passé par beaucoup de réformes telles la durée de son soutien, sa gouvernance, et sa stratégie de mobilisation des ressources. Les changements les plus fréquents tournent autour des règles d'éligibilité et des formules d'allocation. Ces changements étaient dus, en partie, au manque d'un instrument crédible de réapprovisionnement ; ce qui signifie que les nouvelles règles sont venues en réponse aux fonds insuffisants pour satisfaire les potentielles demandes. Quelques unes de ces règles d'éligibilité et d'allocation ont été (i) les critères d'orphelins de donateurs ; (ii) la formule de démission ; et (iii) la restriction à la classification des pays les plus pauvres (IDA I et II – voir Annexe 6). Cette note cherche l'approbation de principe du CFC en vue d'adopter le nouveau modèle tel que recommandé par le Groupe de travail.

2. **Approbations glissantes des subventions.** En plus du manque de clarté autour de l'éligibilité, l'allocation des subventions est effectuée pratiquement deux fois par an (à l'automne et au printemps) durant les rencontres du CFC. Les pays qui ne respectent pas la date limite de dépôt de demande sont obligés d'attendre pendant au moins six mois pour que la prochaine réunion se tienne. Cette note propose un "mécanisme d'approbation glissante" par laquelle la demande d'un pays pourrait être examinée aussi rapidement que possible, sans devoir satisfaire aux dates limites artificielles imposées par les donateurs pour leurs demandes de financement. Si cette motion est approuvée, des propositions spécifiques et des recommandations devront être faites pour des étapes opérationnelles immédiates.

### **B. PRINCIPAUX CARACTERISTIQUES DU NOUVEAU MODELE**

3. **Développements Récents.** A la lueur du principal exercice de réapprovisionnement lancé en 2008, et de la mise en œuvre du Cadre des besoins et de la performance présenté au CFC, un Groupe de travail chargé de la priorisation (ETP) a été formée en décembre 2008 (Oslo). Elle avait pour mission de proposer une meilleure manière d'allouer les fonds limités plus efficacement, et de manière plus transparente et plus équitable. Présidée par la Suède, l'ETP a été créée pour mettre en œuvre un mécanisme afin d'aider dans la priorisation des pays bénéficiaires, avec les principes clés suivants : (décision No CF/2009/4-06) :

- (i) Une nouvelle approche ou modèle doit trouver l'équilibre entre l'attention portée aux besoins en éducation et celle portée à la capacité et à l'aptitude d'obtenir des résultats ; alors que les besoins peuvent être comparés à travers les pays, et les résultats doivent être spécifiques au contexte ;
- (ii) Elle doit être solidement orientée vers le pays et doit rester sensible au contexte ;
- (iii) Elle doit contribuer au renforcement de l'appropriation du pays, à l'harmonisation, à l'alignement et à l'efficacité de l'aide ; et
- (iv) Le modèle devra être transparent et créer les possibilités d'améliorer la prévisibilité. L'ETP a tenu sa réunion finale en juin 2009 (Stockholm), où il a formulé des propositions pour approbation au Comité du FC (voir *Groupe de Travail chargé de la Priorisation – Rapport final de juin 2009*). Le modèle final n'a pas été approuvé parce qu'il n'a pas été totalement mis au point ni rendu opérationnel.

4. **Résumé du processus à trois étapes du modèle.** Plus spécifiquement, il est prévu que le modèle soit appliqué suivant un processus à trois étapes ainsi qu'il suit :

- Etape 1 : décider quels pays sont éligibles pour l'appui du FC : *“Les petites économies des îles, de même que les pays IDA qui sont, ou ont été dans les catégories 1 et 2 pendant les deux dernières années, sont éligibles pour le financement d'IFT, sauf les pays de la catégorie 2 pouvant bénéficier d'un financement mixte..”*
- Etape 2 : Déterminer et présenter les allocations indicatives –droits qui ne lient pas légalement- aux pays qui ont annoncé leur ferme intention de déposer une demande de soutien au FC, allocations basées sur la

simulation des résultats. Une telle intention de participer à un tour de financement est exprimée par une lettre formelle au Secrétariat d'IFT et au Président. Cependant, cette étape ne peut être complétée pour aucun tour de financement jusqu'à ce que le niveau des fonds disponibles pour allocation, ne soit connu, c.à.d. que le mécanisme de réapprovisionnement devienne totalement opérationnel ; et

- *Etape 3* : Déterminer si la demande d'un pays est approuvée ou non. En cas d'approbation, déterminer le niveau de l'allocation. Un accent spécial devrait être mis sur la capacité de mise en œuvre et sur la performance, la qualité d'ensemble, la faisabilité et la promptitude, et l'engagement vis-à-vis du Plan sectoriel pour l'Education. Comme d'habitude, une Revue externe de la qualité (REQ) devra être effectuée afin d'aider le CFC à prendre une décision finale concernant les demandes des pays.

5. **Recommandations du Groupe de travail.** Les principales recommandations du Groupe de travail ont été résumées dans son rapport final, qui est programmé pour approbation par le Conseil d'administration d'IFT et le Comité du FC en novembre 2009 (Rome). Pour plus d'informations et une référence plus facile, veuillez vous référer SVP à la copie de ce rapport insérée dans les classeurs préparés pour les réunions du CFC à Rome.

**Annexe 5: Processus et repères de l'Initiative Fast Track au Niveau des pays : 2009-2010  
(au 5 Octobre 2009)**

	<b>A. PAYS AVEC PLANS SECTORIELS APPUYES</b>	<b>B. PAYS DONT ESP DEVRAIENT ETRE APPUYES OCT 2009-DEC 2010</b>	<b>D. PAYS POSTULANT POUR FINANCEMENT CF NOV 2009</b>	<b>E. MONTANTS DEMANDES (\$ million)</b>
1	Albanie	1 Afghanistan	1 Lesotho (3 ans)	30.0
2	Bénin	2 Bhutan	2 Népal (3 ans)	120.0
3	Burkina Faso	3 Burundi	3 Tadjikistan (1 an)	13.5
4	Cambodge	4 Tchad	<b>TOTAL</b>	<b>163.5</b>
5	Cameroun	5 Comores		
6	République Centrafricaine	6 République Démocratique du Congo		
7	Djibouti	7 Cote d'Ivoire		
8	Ethiopie	8 Guinée-Bissau		
9	Géorgie	9 Malawi		
10	Ghana	10 Nigéria (3 states)		
11	Guinée	11 Nord Soudan		
12	Guyane	12 Papouasie Nouvelle Guinée	<b>F. PAYS DEVANT POSTULANT EN 2010</b>	<b>G. MONTANTS INDICATIFS BASES SUR LE NPF 1/</b>
13	Haïti	13 South Soudan	<b>I. Don 1 an :</b>	
14	Honduras	14 Togo	1 Cameroun	....
15	Kenya	<b>C. AUTRES PAYS ELLIGIBLES</b>	2 Djibouti	....
16	République Krys		3 Ethiopie	....
17	Lao PDR		4 République Kyrgyc	....
18	Lesotho	1 Bangladesh	<b>II. Don 3 ans :</b>	
19	Libéria	2 Congo République	5 Burundi	....
20	Madagascar	3 Eritrée	6 Tchad	....
21	Mali	4 Inde	7 Comores	....
22	Mauritanie	5 Kiribati	8 Cote d'Ivoire	....
23	Moldavie	6 Myanmar	9 Ghana	....
24	Mongolie	7 Pakistan	10 Guinée-Bissau	....
25	Mozambique	8 Iles Salomon	11 Kenya	....
26	Népal	9 Somalie	12 Lao PDR	....
27	Nicaragua	10 Sri Lanka	13 Libéria	....
28	Niger	11 Tanzanie	14 Malawi	....
29	Rwanda	12 Tonga	15 Mali	....
30	Sao Tomé & Principe	13 Uganda	16 Nicaragua	....
31	Sénégal	14 Ouzbékistan	17 Niger	....
32	Sierra Léone	15 Vanuatu	18 Nigéria (3 states)	....
33	Tadjikistan	16 Zimbabwe	19 Nord Soudan	....
34	Gambie		20 Papouasie Nouvelle Guinée	....
35	Timor Leste		21 Rwanda	....
36	Vietnam		22 Sud Soudan	....
37	Yémen		23 Togo	....
38	Zambie		24 Vietnam	....
			25 Yémen	....
			<b>TOTAL</b>	<b>1200</b>

Sources: FTI Secrétariat; et collecte d'informations au niveau pays par les Points focaux pays ; mise à jour 5 Octobre 2009.

**Annexe 6: Classification IDA—Banque mondiale OP 3.10 Annexe C  
(Juillet 2009)**

**BIRD/IDA et Pays Associés : Revenus par hab., éligibilité au prêt, et échéances de remboursements**

<b>A. IBRD seulement<sup>1</sup></b>			
<b>Catégorie iv (au-delà \$6,725)</b>			
République de Corée	21,360	Chili	9,400
Trinidad et Tobago	16,540	Venezuela	9,230
Guinée Equatoriale	14,980	Turquie	9,030
Antigua et Barbuda	13,790	Palau	8,600
Croatie	13,740	Uruguay	8,260
Pologne	11,880	Roumanie	7,930
Libye	11,590	Brésil	7,450
St. Kits et Nevis	10,920	Malaisie	7,260
Seychelles	10,290	Gabon	7,240
Mexique	9,980	Argentine	7,200
Fédération Russe	9,680		
<b>Catégorie iii (\$1,135 - \$6,725)</b>			
Botswana	6,470	Belize	3,790
Monténégro	6,440	Equateur	3,640
Maurice	6,400	Thaïlande	3,640
Liban	6,350	El Salvador	3,480
Panama	6,180	Jordanie	3,310
Kazakhstan	6,140	Tunisie	3,290
Costa Rica	6,060	Ukraine	3,210
Afrique du Sud	5,820	Chine	2,940
Serbie	5,690	Iles Marshall	2,890
Bulgarie	5,490	Turkménistan	2,840

Belarus	5,380	Guatemala	2,680
Surinam	5,010	Maroc	2,580
Jamaïque	4,870	Swaziland	2,520
Colombie	4,660	Micronésie, Fed. Sts.	2,340
République Dominicaine	4,390	République Arabe de Syrie	2,090
Algérie	4,260	Paraguay	2,070
Namibie	4,200	Indonésie	2,010
Macédoine	4,140	Philippines	1,890
Pérou	3,990	République Arabe d’Egypte	1,800
Fiji	3,920	République Islamique d’Iran	NA
Albanie	3,840	Iraq	NA
<b>B. Associés<sup>2</sup></b>			
<b>Catégorie iii (\$1,135 - \$6,725)</b>			
Grenade	5,730	Azerbaïdjan	3,830
St. Lucie	5,530	Arménie	3,350
St. Vincent and the Grenadines	5,140	Cap Vert	3,130
Dominique	4,760	Géorgie	2,480
Bosnie & Herzégovine	4,500	Bolivie	1,480
<b>Catégorie ii (\$1,135 ou moins)</b>			
Inde	1,070	Pakistan	980
Papouasie Nouvelle Guinée	1,050		
<b>Catégorie i (\$975 ou moins)</b>			
Ouzbékistan	910	Zimbabwe <sup>3</sup>	NA
<b>C. IDA<sup>2</sup></b>			
<b>Catégorie iii (\$1,135 - \$6,725)</b>			
Maldives	3,630	Honduras	1,800

Angola	3,450	Sri Lanka	1,790
Samoa	2,680	Mongolie	1,690
Tonga	2,560	Moldavie	1,500
Timor-Leste	2,460	Guyane	1,460
Vanuatu	2,330	Iles Salomon	1,180
Kiribati	1,990	Nigéria	1,160
République du Congo	1,970	Cameroun	1,150
Bhutan	1,900	Kosovo	NA
<b>Catégorie ii (\$1,135 ou moins)</b>			
Djibouti	1,130	Nicaragua	1,080
Soudan <sup>3</sup>	1,130	Sao Tomé et Príncipe	1,020
Lesotho	1,080	Côte d'Ivoire	980
<b>Catégorie i (\$975 ou moins)</b>			
Sénégal	970	Madagascar	410
République du Yémen	950	Rwanda	410
Zambie	950	Népal	400
Vietnam	910	Togo	400
République Krys	780	Gambie	390
Kenya	770	Guinée	380
Lao PDR	770	Mozambique	370
Comores	750	Niger	330
Bénin	690	Sierra Léone	320
Ghana	670	Erythrée	300
Haïti	650	Malawi	290
Cambodge	600	Ethiopie	280
Tadjikistan	600	Guinée-Bissau	250

Mali	580	Liberia	170
Tchad	530	République Démocratique du Congo	150
Bangladesh	520	Burundi	140
Burkina Faso	480	Afghanistan	NA
Tanzanie	440	Mauritanie	NA
Ouganda	420	Myanmar <sup>3</sup>	NA
République Centrafricaine	410	Somalie <sup>3</sup>	NA

### Légende

NA = Estimations disponibles seulement par tranches

1. Atlas méthodologique de la Banque mondiale; 2008 par hab. RNB (Revenu National Brut, préalablement PNB) ; chiffres U.S\$.
2. Les Pays sont éligibles pour l'IDA sur la base de (a) pauvreté relative et (b) mauvais crédit. La limite opérationnelle pour l'éligibilité de l'IDA pour l'année fiscale 2010 est équivalente à un RNB de 2008 d'US \$1,135, selon l'Atlas méthodologique. Pour recevoir l'aide de l'IDA, les pays doivent réussir aux tests de performance. Une exception a été faite pour les petites économies. Exceptionnellement, l'IDA a étendu l'éligibilité aux pays qui sont au-dessus de la limite opérationnelle et qui entreprennent des réformes majeures tout en n'étant pas qualifiés pour les prêts de la BIRD.
3. Les Prêts/Crédits avec un statut non-régularisé au 30 juin 2009. L'information générale sur les pays avec des prêts/crédits dont le statut n'est régularisé est disponible auprès du Département Financier du Risque de Crédit FINCR).

### Changement au cours de l'année fiscale antérieure

1. 20 novembre 2008: La République slovaque s'est affranchie de la BIRD.
2. 29 juin 2009: La République du Kosovo a adhéré à la BIRD, à l'IDA, à la SFI, au MIGA et à l'ICSID.